

Délégation "Nouveaux médias, nouveaux réseaux numériques"

28 mai 2010



Contribution de Jean-Charles ABBÉ

Fracture numérique et fractures sociales

Les cours en ligne en milieu universitaire et dans les écoles supérieures sont désormais fréquents. Le phénomène commence à apparaître dans le secondaire et il a été mis en place efficacement lors de la fermeture d'établissements pour cause de grippe. Sans faire de la science-fiction, la part de l'enseignement à domicile, **l'école numérique**¹, va très certainement croître très rapidement. Un rapport parlementaire sur le sujet vient d'être publié (Mission parlementaire de Jean-Pierre Fourgous, député des Yvelines : "réussir l'école numérique". Rapport téléchargeable ici <http://www.reussirlecolenumerique.fr/>

Il est acquis que le **travail à domicile** va également prendre de l'ampleur, notamment pour beaucoup de professions rattachées au secteur tertiaire. De nombreux magasins proposent aujourd'hui de faire ses **courses en ligne**, avec ou sans livraison à domicile (consonantes). Les périodes des Fêtes et des soldes sont marquées par un fort accroissement du commerce en ligne.

La **télé surveillance**, ou **télé assistance**, "interactive", par exemple de séniors à domicile, de malades, de handicapés, (Médétic, Médecine et développement des technologies de l'information), devrait se développer².

Ces évolutions doivent être analysées, accompagnées, en sorte que la fracture numérique ne vienne pas s'ajouter à des fractures sociales existantes (dont l'illettrisme qui toucherait environ 10 % des adultes en France !!!).

¹ <http://www.education.gouv.fr/cid50588/reussir-l-ecole-numerique.html>

² <http://www.le-village-des-seniors.com/articles.php?idCat=2&id=1311>

Plusieurs points me paraissent retenir l'attention :

- *L'accès à des moyens informatiques.* Les prix des ordinateurs ont fortement baissé au cours de ces dernières années. Les collectivités font des efforts pour faciliter l'accès des jeunes à ces moyens (les banques proposent aux jeunes des prêts à taux avantageux, opération "votre ordinateur à 1€/ jour"). Il s'agit là exclusivement de questions budgétaires qui doivent trouver une solution. L'investissement ne doit pas constituer un obstacle majeur ; par contre, à ce coût doit s'ajouter celui de la liaison à un serveur, une vingtaine d'euros/ mois pour les moins onéreux. C'est un montant qui peut être rédhibitoire d'autant que ce budget "numérique" est grevé par ailleurs de l'abonnement téléphone portable – il serait bon de mettre les parents en face de leurs responsabilités entre l'accès à l'information, la culture et le "moulin à parole" (encore que ce moulin va rapidement devenir un terminal internet). Les communautés ont des responsabilités fortes dans la mise à disposition de postes informatiques dans les maisons de quartiers, les médiathèques ; elles doivent aider à l'équipement de foyers de maisons de retraite, d'associations.
- *La disponibilité de formateurs.* C'est évidemment un point particulièrement important ; trop d'ordinateurs sommeillent dans des placards faute de la disponibilité de formateurs ou de soutiens informatiques (voir ci-dessous). En principe, les jeunes reçoivent dans le cadre scolaire des formations (le corps professoral n'a malheureusement pas toujours reçu la formation indispensable ; c'est évidemment une démarche prioritaire que de veiller à celle-ci). Il reste qu'une large part de la population n'a pas, et n'a pas eu, accès à ces enseignements. C'est une tare pour l'accès au marché du travail, à l'information, à la culture, aux loisirs (photographie), la participation à de nombreuses associations ; c'est certainement, un facteur d'exclusion. Il existe des agences de formation privées adaptées aux besoins des entreprises ; des clubs, des associations proposent des formations en tous genres à des prix relativement modestes. Ce tissu semble dense et il est potentiellement important avec l'arrivée à la retraite de personnes ayant pratiqué durant leur vie active. La promotion de ces formations est importante et la démarche doit être soutenue, notamment pour l'achat du matériel (et des logiciels), la disponibilité de locaux, la formation des formateurs.
- *La disponibilité de soutiens informatiques.* C'est un facteur essentiel. Chacun a fait l'expérience d'un blocage informatique ; les plus aguerris s'en tirent au travers de connaissances, de blogs plus ou moins spécialisés où les langages pratiqués sont souvent abscons pour le non spécialiste. Il est important de réfléchir à des structures du type "consultations informatiques", voire par permanence téléphonique, susceptibles d'aider à franchir l'obstacle. Néanmoins, comme pour les formations, ces structures ne doivent pas interférer avec le secteur concurrentiel.
- *Le développement des consommateurs et des livraisons à domicile* a fait l'objet d'un article dans le journal Ouest France à la mi février³ ; il soulignait notamment l'impact attendu de ces nouveaux comportements sur les transports en ville suite à l'augmentation des livraisons. Des expériences étaient rapportées à Dijon (mise en place de zones de livraison express), La Rochelle et Bordeaux (points relais de livraison). L'obtention de renseignements sur ces expériences devraient enrichir la réflexion ; cet aspect sera-t'il considéré dans le PDU ?
- Une autre incidence de ces développements du numérique, notamment dans le cadre du travail (scolaire ou autre) soulève des problèmes d'urbanisme, ou pour le moins d'aménagements intérieurs des habitations. Il n'est plus rare que chaque membre d'une famille ait son ordinateur attiré. Or, qui dit travail, dit concentration, espace disponible, rangements de documents. Comment intégrer ces besoins dans les logements ?

³ "Les courses sur internet modifient les transports", 13-14 février 2010

Sous la forme de pièce, d'espace (dégagement, placard,...) dédié. Est il imaginable qu'il existe des espaces de travail, des cybercentres, où le travailleur trouverait à sa disposition des ordinateurs, un espace ? La différence avec un travail en entreprise ressortissant d'une large liberté de gestion du temps et d'une proximité de lieu.

- Un dernier aspect méritant réflexion traite des aspects sociétaux associés à ces évolutions du numérique dont beaucoup tendent à favoriser le repli sur soi, l'isolement ; or, l'individu a besoin de vivre en société. Comment gérer ces aspects contradictoires ? Par ailleurs, la société du numérique doit être un facteur de promotion de l'individu. Or, de nombreux sites appellent plus à l'avilissement qu'à la valorisation de l'homme. Trop de jeux pour les jeunes (et les moins jeunes) sont des écoles de la violence à tout crin. Comment contribuer à l'éducation dans ces domaines ?

En corollaire à toutes ces questions, apparaît le problème de l'aide aux Pays en voie de développement dans le domaine du numérique. Nous former, participer à cette révolution, fort bien mais ne va t'on pas creuser encore plus l'écart entre nos sociétés des pays du Nord et celles du Sud ? ...